



## Eoures En Danger

### Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2015

**Date de la prochaine réunion : Samedi 30/05/2015** à 10 h à la maison de quartier d'Eoures.

Réunions ouvertes à tous

#### **Pétition sécurisation piéton**

Cette pétition vise à alerter nos élus de secteur sur les conséquences de l'absence d'engagement des budgets pour l'aménagement des axes routiers prévus depuis des années pour désenclaver le coeur de village (RD4d, U444) et à demander dans l'attente des mesures de sécurisation des piétons en particulier sur 3 portions : le chemin de l'école au niveau de l'église et du boulevard notre dame, le mur du 84 de la montée d'Eoures monté illégalement par le propriétaire trop proche de la chaussée, et le chemin de la Pageotte le long du lotissement les chevêches qui n'a pas fait l'objet d'aménagement contrairement à ce qui était demandé au permis d'aménager.

L'association EED a présenté cette pétition à Mme Boyer et à son équipe lors d'assemblée générale du CIQ d'Eoures le 17 janvier . Elle a été mis en ligne (mes pétitions.com) le 2 mars. Jean-Luc et Nathalie (boucherie) ont accepté gentiment de la faire signer dans leur commerce.

Au jour de la réunion, il y avait 154 signatures (sur 1420 habitants à Eoures).

#### **Renouvellement des adhésions**

700 tracts ont été préparés pour distribution dans les Boîtes aux lettres à Eoures . Ces tracts sont également l'occasion de collecter de nouvelles signatures pour la pétition.

#### **Recours des riverains contre l'axe U438**

Ce recours vient d'être rejeté par le tribunal administratif pour vice de procédure. L'association avait contribué au financement des frais d'avocats à hauteur de 50€.

Pour mémoire, l'axe U438 était réapparu dans le PLU 2013, alors qu'il avait été supprimé dans le POS 2000 suite à l'action en justice des riverains. Cet axe permettrait de relier Eoures à Saint Menet, via le boulevard des cigales, le chemin du bois de l'aumône, création d'une portion de route U438 entre le bout du chemin du bois de l'aumône et la traverse Pierre abondance, rejoignant ensuite le bas de la traverse de la Penne, vers les nouveaux lotissements de la Reynarde. Cet axe constituerait une traverse de la Penne bis.

Les riverains ont décidé de relancer une nouvelle action. L'association a décidé de contribuer de nouveau à hauteur de 50€. En effet, cet axe est coûteux, voire infaisable du fait des dénivelés importants, et n'est certainement pas la priorité pour les habitants. **La RD4D d'abord pour désenclaver le quartier !**

**Contexte politique :** Election cantonales . L'association se veut apolitique et n'a donc pas souhaité la participation d'élus à cette réunion de l'association la veille du 2ème tour des cantonales. Le contexte politique et surtout la connaissance par les élus des problématiques spécifiques des secteurs de frange urbaine et des noyaux villageois est néanmoins un gage important pour la protection et l'amélioration du cadre de vie du secteur.

### **Pétition des résidents de l'impasse des cigales :**



Une pétition a été rédigée suite à un accident en janvier à l'intersection entre l'impasse des cigales et le boulevard des cigales : "nous voudrions attirer votre attention sur la dangerosité de l'intersection entre l'impasse et le boulevard des cigales. Danger d'autant plus grand que la circulation s'intensifie avec le nombre d'habitants et avec les beaux jours, le paint-ball d'Aubagne. Plusieurs accidents ont déjà eu lieu et le dernier en janvier 2015 aurait pu être plus grave (photo ci-contre)

Il est vrai qu'il n'y a aucune visibilité en venant de l'impasse des cigales, les automobilistes sont obligés de s'avancer tout doucement avant de s'engager. La portion du mur à droite en descendant le boulevard pourrait être abattue ce qui éviterait aux voitures de se déporter à gauche à ce niveau. Nous pensons aussi qu'un ralentisseur sur le boulevard obligerait les automobilistes à lever le pied" Décision : l'association relaiera cette demande d'aménagement auprès de la mairie de secteur via le CIQ d'Eoures.

### **Retours des Assemblées Générales des CIQ d'Eoures (17/01) et des Camoins (14/03) :**

Rocade L2 : mise en service visée fin 2016.

RD4d : Pour Maurice REY, rien de fait, aucun plan précis n'existe. Pour le CIQ des Camoins, le maître d'œuvre a été désigné par le conseil général le 01/12/2014 pour des études préliminaires. Pour Julien RAVIER (Julien et non Stéphane) "Tous unis pour la RD4d". Projet initial, 2 fois 2 voies. Aujourd'hui les réflexions vont plutôt vers un axe 2 fois 1 voie. Le financement devra être assuré par le conseil général, la Maitrise d'ouvrage par MPM. Pour l'instant, seul le projet LINEA (2ème tronçon) est lancé au stade de la concertation.

Le "barreau" route des Camoins -> Buzine boule bleu (niveau Maillane) : Contrairement à ce qui a été dit, aucun accord n'existe avec Bouygues pour "ouvrir" ce passage.

Spécificité 11/ 12<sup>ème</sup> : nécessite des campagnes de désherbage plus fréquentes que dans les autres arrondissements (systèmes de "godets" pour déchets verts à l'étude). 214 kms de voirie sur le 11/12 Propreté : fin du fini - parti. Noyaux villageois : mise en place d'un cantonnier délocalisé dédié.

Bus RTM 12 : réflexions en cours pour mettre en place des petits bus avec une fréquence plus grande Mise au norme du terminal quai de bus aux Camoins prévue en 2015 (budget 206 k€)

Micouline : nouvelle alerte d'un riverain sur l'enclavement de la rue de la Micouline- 70 maisons, les ambulances accèdent difficilement.

Alignement carrefour Allegretty - Pageotte : Le permis d'aménager du nouveau lotissement "Guiou" accepté le 24/11/2014 fait apparaître le long du chemin de la Pageotte une réservation de 52 m2 que la maire de Marseille n'a pas souhaité préempter. Or cette réservation permettrait d'améliorer la visibilité du carrefour Allegretty - Pageotte.

Décision : L'association demandera le retrait du mur d'enceinte et l'élargissement de la voie au niveau du carrefour à la mairie de secteur via le CIQ.

**Prochaine réunion :** Samedi 30 mai 2015 à 10h à la maison de quartier d'Eoures.

Bilan et envoi de la pétition. Article La Provence. Chemin vicinal Camoins La Treille